

CARRELEUR - CHAPISTE

(Niveau 3)

PUBLIC CONCERNÉ

Par la voie de l'apprentissage :

- > jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation

Sans condition d'âge pour les personnes :

- > reconnues travailleur handicapé
- > ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- > sur la liste des sportifs de haut niveau

En contrat de professionnalisation :

- En contrat de professionnalisation :
- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage :

- > Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification professionnelle inscrite au RNCP attestant d'au moins un niveau 3 de qualification

Ou

- > Être sorti du système éducatif sans diplôme ou ne posséder que le diplôme national du brevet ou le certificat de formation générale

ET

> L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

En contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉREQUIS

- > Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) en langue française

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 1 an (455 heures de formation au centre)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation

MÉTIER(S) VISÉ(S)

- > Carreleur
- > Chapiste
- > Chef d'équipe aménagement finitions

OBJECTIFS

Bloc n° 1 : Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation la pose collée de revêtements céramiques et assimilés sur des supports verticaux

- Construire des supports verticaux en panneaux prêts à carreler, en carreaux assemblés par collage, en plaques de plâtre en vue d'une pose collée de revêtements céramiques et assimilés
- Réceptionner, préparer des supports verticaux existants et poser des systèmes de protection à l'eau
- Poser des revêtements céramiques et assimilés collés muraux intégrant des accessoires associés

Bloc n° 2 : Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation la pose de revêtements céramiques et assimilés sur des supports horizontaux

- Réceptionner, préparer des supports horizontaux et poser des matériaux d'interposition sous revêtement de désolidarisation, de drainage, d'étanchéité et acoustique/phonique
- Aménager en rénovation des pièces en vue de les rendre accessibles en respectant le confort d'usage
- Poser des revêtements céramiques et assimilés collés aux sols intégrant des accessoires associés
- Poser des dalles céramiques sur plots intégrant des accessoires associés

Bloc n° 3 : Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation des chapes et la pose scellée de revêtements céramiques et assimilés

- Réceptionner et poser des matériaux d'interposition sous chapes de désolidarisation, de drainage, d'étanchéité, thermique et acoustique/phonique
- Réaliser des supports en chapes traditionnelles, légères, rapides intégrant des accessoires associés
- Sceller sur mortier de pose des revêtements céramiques et assimilés intégrant des accessoires associés
- Appliquer des chapes fluides

CONTENU

Domaine professionnel

- Techniques et procédés de mise en œuvre en pose collée de revêtements céramiques et assimilés sur des supports verticaux
- Techniques et procédés de mise en œuvre en pose collée de revêtements céramiques et assimilés sur des supports horizontaux
- Techniques et procédés de mise en œuvre des chapes et de pose scellée de revêtements céramiques et assimilés
- Santé et Sécurité au Travail
- Communication technique

Prévention des risques professionnels

- Préparation à l'habilitation électrique B0 conformément à la norme NF C 18-510
- Préparation au certificat de prévention des risques liés à l'activité physique pour une opération - formation initiale
- Application des principes de prévention des risques CMR

LIEU DE FORMATION

Sarthe : Le Mans

Horaires : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe

MAXI : 16 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance :

1 semaine en centre de formation

2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Septembre

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage et de

professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice

Autres dispositifs : 7735€ nets de taxe

Formation éligible à une prise en charge par les OPCO, Pôle emploi, Transitions Pro et au titre du CPF : Nous contacter pour + d'infos

INFOS ET INSCRIPTION

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa72.com

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

La formation combine :

- Des apports théoriques
- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs
- Des mises en situation professionnelle

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels et d'Enseignements Généraux (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur : Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :

- > d'un questionnaire professionnel
- > d'une mise en situation professionnelle
- > du dossier professionnel
- > d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre professionnel

Validation de Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) par le jury :

- Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation la pose collée de revêtements céramiques et assimilés sur des supports verticaux
- Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation la pose de revêtements céramiques et assimilés sur des supports horizontaux
- Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation des chapes et la pose scellée de revêtements céramiques et assimilés

Ce titre professionnel ne présente pas d'équivalence avec d'autres formations au niveau européen.

POURSUITE DE FORMATION

- > CAP Maçon
- > CAP Métiers du Plâtre et de l'Isolation
- > BP Carreleur mosaïste
- > BP Métiers de la piscine